

L'obligation de former les salariés à l'IA : un droit à l'adaptation

Commentaire article publié le 13/02/2025, vu 260 fois, Auteur : <u>JURISOFIA - Contentieux - Responsabilité</u>, Bancaire, Travail, Immo.

La montée en puissance de l'intelligence artificielle (IA) dans le monde professionnel offre des gains d'efficacité, mais soulève également de nouvelles problématiques juridiques en droit du travail.

L'intelligence artificielle : un nouvel enjeu des relations de travail

La montée en puissance de l'intelligence artificielle (IA) dans le monde professionnel soulèvent de nombreux enjeux en droit du travail. Si l'IA peut offrir des gains d'efficacité et faciliter la gestion des ressources humaines, elle soulève également de nouvelles problématiques juridiques qui doivent être prises en compte pour éviter les contentieux.

L'obligation de former les salariés à l'IA : un droit à l'adaptation

La question de la formation des salariés aux nouveaux outils technologiques est cruciale. En vertu de l'article L.6321-1 du Code du travail, l'employeur est tenu d'assurer l'adaptation des salariés à leur poste de travail et de veiller à leur employabilité à l'extérieur de l'entreprise. Or, avec le développement rapide de l'IA, certains postes risquent de disparaître, remplacés par des technologies automatisées. Les employeurs ont ainsi la responsabilité de préparer leurs équipes à ces évolutions. Cette responsabilité s'inscrit également dans le cadre des obligations de reclassement préalables à un licenciement économique.

L'absence d'une telle formation pourrait entraîner de nouveaux contentieux. C'est pourquoi l'employeur a tout intérêt à instaurer une politique de formation continue en matière d'IA, afin de garantir à tous les salariés un accès équitable aux compétences nécessaires pour évoluer dans un environnement de plus en plus automatisé. Il serait également pertinent de préciser dans les fiches de poste si l'utilisation de l'IA est imposée, autorisée ou interdite, afin d'éviter toute ambiguïté en cas de futur litige.

Afin de défendre efficacement vos droits et d'explorer les recours adaptés face à des litiges professionnels impliquant le recours à l'IA, notre cabinet vous accompagne à chaque étape, en mettant à votre service son expertise et une stratégie personnalisée.